

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Renforcez la **transparence**
financière et la **confiance**
accordée à votre entreprise

Des comptes fiables, des décisions solides

Dans un monde économique en constante évolution, la **transparence** et la **fiabilité** de l'information financière sont devenues des enjeux centraux pour toutes les entreprises, quel que soit leur taille ou secteur d'activité. Au cabinet NG, nous comprenons profondément ces défis et nous nous engageons à vous accompagner dans la **certification de vos comptes** et dans l'amélioration de la performance de votre contrôle interne.

Le commissariat aux comptes, mission légale constitue une véritable mission de confiance. En tant qu'**auditeurs légaux**, nous exprimons une opinion indépendante sur la régularité, la **sincérité et l'image fidèle** des comptes annuels. Cette mission contribue à sécuriser les décisions stratégiques et à instaurer un climat de confiance durable avec les parties prenantes.

Nous œuvrons pour vous à garantir une **information financière claire et fiable**, afin de soutenir la crédibilité et la solidité de la confiance placée en votre entreprise.

NOS OBJECTIFS

Garantir vos comptes, renforcer vos processus

Que la certification des comptes soit imposée par les **seuils légaux** ou engagée dans le cadre d'un **commissariat aux comptes volontaire**, nous visons à offrir une garantie essentielle aux parties prenantes de votre entreprise (actionnaires, dirigeants, clients, fournisseurs) sur la fidélité et la sincérité de l'image financière présentée par vos comptes.

- Vos seuils réglementaires imposent la certification des comptes
- Vous envisagez une **levée de fonds** ou **financement** et ainsi garantir la fiabilité des comptes aux investisseurs et institutions financières
- Vous vous préparez à une **cession** ou **acquisition** et souhaitez sécuriser l'information financière pour les parties prenantes
- Vous souhaitez détecter et prévenir les erreurs ou anomalies comptables et financières
- Vous souhaitez rassurer vos clients, fournisseurs et actionnaires sur la sincérité des comptes
- Vous souhaitez accompagner les réorganisations, restructurations ou changements stratégiques



Nos atouts pour vous accompagner avec expertise et confiance



Fiabilité

Nous garantissons que vos comptes reflètent fidèlement la réalité financière de votre entreprise. Cette assurance renforce la confiance de vos partenaires économiques (actionnaires, clients, fournisseurs et banques) et sécurise vos décisions stratégiques.



Expertise

Notre équipe est composée de professionnels spécialisés en audit financier et contrôle interne, avec une connaissance approfondie des PME et ETI familiales. Nous comprenons vos enjeux spécifiques et adaptons nos méthodes pour répondre à vos besoins opérationnels et réglementaires.



Accompagnement

Nous nous engageons à vos côtés pour améliorer continuellement la transparence financière et la performance de votre entreprise. Notre approche proactive vous aide à identifier les axes d'optimisation, prévenir les risques et renforcer la gouvernance.



Conformité

Nous maîtrisons parfaitement les normes d'audit françaises (NEP) et internationales (ISA), garantissant que nos interventions respectent les standards les plus stricts. Cela vous offre une assurance supplémentaire que vos comptes sont fiables et conformes aux exigences légales et professionnelles.



Les étapes clés du Commissariat aux comptes

1

• **Prise de connaissance de l'entreprise**

Compréhension de l'environnement de l'entreprise et du groupe (macro/micro) des enjeux métiers et secteurs.

2

• **Planification de l'audit**

Identification des zones de risques au travers les travaux d'interim et élaboration d'une stratégie d'audit adaptée.

3

• **Revue de contrôle interne**

Revue des processus de contrôle interne, schématisation des process et identification des risques et des contrôles mis en place, réalisation de tests sur le contrôle interne,

4

• **Travaux finaux**

Réalisation de tests, d'analyses de données et de vérifications documentaires incluant Piste d'audit & Revue des états financiers.

5

• **Restitution et rapport d'audit**

Présentation des conclusions, certification des comptes et recommandations éventuelles sous format closing meeting.

À PROPOS DE NG

NG est un cabinet d'audit et de conseil européen fondé en 2023 dont l'objectif est de répondre aux besoins spécifiques des PME et ETI à chaque étape de leur vie : création, croissance, transmission...

Composé de plusieurs entités avec des expertises complémentaires, nous intervenons sur des missions d'**audit**, **conseil**, **M&A**, **expertise comptable et paie**, mais aussi via une spécialisation dans les holdings et TPE (Holding Services) et via un outil de **reporting décisionnel BI** (kpiWeb).

Un audit fiable et une expertise adaptée pour garantir la congruence financière

Commissariat aux apports

Nous évaluons et certifions la valeur des apports en nature (immeubles, titres, brevets, fonds de commerce...) lors de la création d'une société ou d'opérations de restructuration.

Commissariat à la fusion

Nous vérifions les modalités et la parité d'échange entre les entités concernées pour garantir l'équité et la conformité légale de l'opération.

Commissariat à la transformation

Nous vérifions la situation financière d'une société lors d'un changement de forme juridique, afin de s'assurer de la continuité des capitaux propres.

Commissariat aux avantages particuliers

Nous apprécions la nature et la valeur des avantages accordés à certains associés ou tiers, afin de garantir leur justification économique, leur transparence et l'égalité de traitement entre les parties

Des solutions solides pour des trajectoires ambitieuses

Notre cabinet d'audit et de conseil offre plusieurs solutions clés pour aider les dirigeants à naviguer dans le paysage commercial complexe d'aujourd'hui.

Audit contractuel

Conseil

M&A

Expertise comptable & paie

Accompagnement complet (V3D)



FRANCE

BUREAU DE PARIS

69 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS

BUREAU DE LILLE

612 Rue de la Chaude Rivière, 59800 LILLE

BUREAU DE STRASBOURG

10 Place Gutenberg 67000 STRASBOURG

BUREAU DE NANCY

1 passage Annette Zelman, 54000 NANCY

LUXEMBOURG

BUREAU DU LUXEMBOURG

18 Bd de Kockelscheuer, 1821 GASPERICH
LUXEMBOURG

Une question, un projet ou un besoin d'un
accompagnement en audit ou en conseil ?

✉ contact@ng-audit.fr

☎ 07 45 86 06 07